

1. *Débitrice:*
CIC Financière S.A., Avenue de la Gare 2,
2000 Neuchâtel
2. *Déclaration de faillite:* 30.03.2009
3. *Suspension de faillite:* 30.04.2009
4. *Ecbéance selon art. 230 al. 2 LP:* 25.05.2009
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* But: financement et investissement dans les domaines des transports et des communications, ainsi que de la technique, de la communication. Transfert technologique par la création de programmes commerciaux en rapport avec l'exploitation industrielle dans le secteur des mines, de l'agriculture et du développement d'infrastructures générales. Entreprise générale de développement de planification dans ces domaines. Peut assumer des participations.

Office des faillites
2053 Cernier

(00374469)